# OTTONVILLE

**Tableau des Servitudes d'utilité Publique affectant l'occupation du sol**

| CODE | NOM OFFICIEL | TEXTES LEGISLATIFS | ACTE L'INSTITUANT | SERVICE RESPONSABLE |
|---|---|---|---|---|
| AC1 | Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits. | Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913 | Eglise ST JEAN-BAPTISTE inscrite le 03/08/1960. | Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle<br>10, 12, Place St Etienne<br>57000 METZ |
| AC1 | Servitudes de protection des Monuments Historiques - classés - inscrits. | Articles L.611-1 à L.624-2 du code du patrimoine et décrets d'application de la loi du 13 décembre 1913 | Est inscrit le site archéologique de la nécropole tumulaire de TETERCHEN par arrêté préfectoral du 17.02.1994. | Unité départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Moselle<br>10, 12, Place St Etienne<br>57000 METZ |
| AR5 | Servitudes relatives aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires. | Lois des 8 Juillet 1791, 17 Juillet 1819 et 10 Juillet 1851. Décret du 10 Août 1853 modifié, Loi du 19 mars 1928 (article 55). | AR5 relative au poste d'observation du BOVENBERG EBLANGE, lieu-dit "Bovenberg Weisen Hubel", décret de déclassement du 29/07/1971. | Unité de soutien de l'infrastructure de la défense de METZ<br>1 rue Maréchal Lyautey<br>CS 30001<br>57044 METZ Cedex 01 |
| I1 ex CanaTMD | Servitudes relatives à la maîtrise de l'urbanisation autour des canalisations de transport de gaz, hydrocarbures, produits chimiques et certaines canalisations de distribution de gaz. | Articles L555-16, R555-30 b), R555-30-1 et R555-31 du code de l'environnement | Arrêté préfectoral du 21 octobre 2016 instituant des servitudes d'utilité publique prenant en compte la maîtrise des risques autour des canalisations de transport de gaz naturel existantes, exploitées par GRTGaz. | NaTran (ex GRTGaz) -Direction des Opérations-<br>Pôle Opérationnel de Coordination et de Soutien<br>Département Maîtrise des Risques Industriels<br>Centre Travaux Tiers et Urbanisme<br>2 Boulevard de la République-ZI-B<br>62232 ANNEZIN |

| CODE | NOM OFFICIEL | TEXTES LEGISLATIFS | ACTE L'INSTITUANT | SERVICE RESPONSABLE |
|---|---|---|---|---|
| I3 | Servitudes concernant l'établissement des canalisations de transport de gaz, d'hydrocarbures et de produits chimiques | L.555-27, R555-30a) et L.555-29 du code de l'environnement. | Canalisation:<br>DN100-1993-BOULAY MOSELLE-BOUZONVILLE, PMS 67,7. | NaTran (ex GRTGaz) -Direction des Opérations-<br>Pôle Opérationnel de Coordination et de Soutien<br>Département Maîtrise des Risques Industriels<br>Centre Travaux Tiers et Urbanisme<br>2 Boulevard de la République-ZI-B<br>62232 ANNEZIN |
| I4 | Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques. | L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution. | Ligne aérienne 63 KV N°1<br>BOULAY-ST AVOLD | RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET<br>TSA 30007 - 8 rue de Versigny<br>54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex<br>Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à :<br>RTE - GMR Lorraine<br>12 rue des Feivres<br>57073 METZ |
| I4 | Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques. | L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution. | Ligne aérienne 400 KV N°2<br>ENSDORF - VIGY | RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET<br>TSA 30007 - 8 rue de Versigny<br>54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex<br>Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à :<br>RTE - GMR Lorraine<br>12 rue des Feivres<br>57073 METZ |

| CODE | NOM OFFICIEL | TEXTES LEGISLATIFS | ACTE L'INSTITUANT | SERVICE RESPONSABLE |
|---|---|---|---|---|
| I4 | Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques. | L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution. | Liaison aérienne 400 KV N°1 ENSDORF - VIGY | RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET<br>TSA 30007 - 8 rue de Versigny<br>54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex<br>Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à :<br>RTE - GMR Lorraine<br>12 rue des Feivres<br>57073 METZ |
| I4 | Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques. | L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution. | Ligne aérienne 63 KV N°1 BOULAY-BOUZONVILLE | RTE- Centre Developpement & Ingénierie Nancy/SCET<br>TSA 30007 - 8 rue de Versigny<br>54608 VILLERS-LES-NANCY Cedex<br>Les demandes d'autorisation d'urbanisme sont à adresser à :<br>RTE - GMR Lorraine<br>12 rue des Feivres<br>57073 METZ |
| I4 | Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques. | L.323-3 à L.323-9 du code de l'énergie pour les SUP issues de la DUP et L.323-10 du code de l'énergie pour les SUP établies après la DUP au voisinage des ouvrages de transport et de distribution. | Réseau 20 KV. | ENEDIS-ERDF<br>allée Philippe Lebon, BP 80428<br>57954 MONTIGNY-LES-METZ CEDEX |
| T1 | Servitudes relatives aux réseaux de chemins de fer. Zone en bordure de laquelle s'appliquent les serv. créées au profit du dom. Public Ferrov. | Ordonnance du 28.10.2010 du code des transports, art. L2231-1 à L2231-9 modifiés par l'ordonnance N°2021-444 du 14.04.2021 et son décret d'application n°1772-2021 du 22 décembre 2021. Notice explicative : pour le report des servitudes. | | S.N.C.F.<br>DIT Grand Est<br>CS 70004<br>20 rue Pingat<br>51096 REIMS CEDEX |